

AVIS PUBLIC



ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCE 1333-O.117

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement d'Anjou a édicté, à sa séance ordinaire du 4 juillet 2023, à 19 h, l'ordonnance suivante:

- **Ordonnances 1333-O.117** - visant à modifier la signalisation sur le boulevard Ray-Lawson, en direction sud, entre les boulevards Métropolitain et Henri-Bourassa, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 15 juin 2023.

Et ce, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333, art. 5).

Cette ordonnance entre en vigueur en date d'aujourd'hui et est disponible sur notre page Internet <https://montreal.ca/reglements-municipaux/> ou pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.

Fait à Montréal, le 6 juillet 2023.

Josée KENNY
Secrétaire d'arrondissement

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT D'ANJOU
Ordonnance 1333 – O.117

ORDONNANCE SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DANS LES LIMITES DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU (1333)

Vu l'article 5 du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333);

À sa séance ordinaire du 4 juillet 2023, le conseil d'arrondissement d'Anjou décrète :

1. Que soient autorisées les modifications à la signalisation routière, sur le boulevard Ray–Lawson, en direction sud, entre les boulevards Métropolitain et Henri-Bourassa, comme suit:
 - de retirer l'interdiction de stationnement actuelle indiquant « vendredi » sur ce tronçon;
 - d'ajouter l'interdiction de stationnement indiquant « jeudi » aux mêmes heures, soit de 16 h à 24 h, tel que décrit à l'Annexe 1.

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

ANNEXE 1 / Ordonnance 1333-O.117

Jeudi
16h-24h

Boulevard Ray-Lawson
direction Sud, entre Henri-
Bourassa et Métropolitain
- Changer heure pour
jeudi, de 16 h - 24 h,
plutôt que vendredi